

Séparés et remariés, entre contradiction et communion

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 1 mars 2016



Conférence du Père Christophe Disdier-Chave sur le thème des personnes divorcées-remariées.

Extraits

Le mariage et l'eucharistie sont les deux faces du sacrement de l'alliance. Dès lors il y a **contradiction** entre l'eucharistie et la **situation** d'une personne qui, unie par le sacrement de mariage a contracté une seconde alliance.

Il s'agit de sa situation objective et non de son cœur, de son for interne.

Cette contradiction apparente qui empêche la communion des personnes divorcées remariées est aussi **un rappel à nous regarder nous-mêmes** (qui avons le droit de communier) si nous sommes pas en contradiction, en notre for interne, avec l'Eucharistie.

La question des divorcés remariés se situe entre l'indissolubilité et la nécessité de

l'eucharistie. Deux pôles intangibles.

" L'Eglise réaffirme sa discipline fondée sur l'Écriture Sainte (...) ils se sont rendus eux-mêmes en impossibilité [d'être admis à la communion]." Jean-Paul II, Les tâches de la famille chrétienne 84.

Voir la conférence sur [le site du diocèse de Gap](#).